

Compte-rendu du Conseil Municipal du 27 mai 2020

Jacques Elissetche en tant que doyen d'âge a ouvert la séance et a présidé la séance jusqu'à la proclamation de l'élection du Maire.

Puis, il a déclaré l'installation des conseillers municipaux. Il a ensuite constaté la présence du quorum.

1. Election du maire

Il est rappelé qu'il s'agit d'un mode de scrutin secret et à la majorité absolue.

Le bureau est constitué : 2 assesseurs doivent être désignés. Il est proposé Marie Claire Urruty et Mattin Etcheverry, qui acceptent.

Rappel des conditions de déroulement du 1^{er} tour de scrutin par Jacques Elissetche.

Un seul candidat : Laurent Inchauspé.

Il est procédé au vote. Les résultats du vote sont :

4 bulletins blancs

15 votes pour le candidat Laurent Inchauspé

Jacques Elissetche déclare Laurent Inchauspé Maire de St Jean Pied de Port qui est immédiatement installé.

Monsieur le Maire prend la présidence de l'Assemblée.

2. Fixation du nombre d'adjoints

Rappel par Monsieur le Maire des règles s'appliquant à la fixation du nombre d'adjoints.

Proposition de Monsieur le Maire de fixer ce nombre à 5.

Voté à l'unanimité.

3. Election des adjoints

Rappel par Monsieur le Maire des règles s'appliquant au mode de l'élection.

2 listes sont déposées :

Liste proposée par Xabi Larre composée de :

Pascale Urruty Etchegoin

Emmanuel Duplaceau

Martine Etcheverry

Jacques Elissetche

Maitena Diribarne

Une liste proposée par Laurent Inchauspé :

Pascale Urruty Etchegoin

Emmanuel Duplaceau

Martine Etcheverry

Jacques Elissetche

Patricia Arangois

Il est procédé au vote. Les résultats du vote sont :

Liste Xabi Larre : 4 voix

Liste Laurent Inchauspé : 15 voix

Pascale Urruty Etchegoin, Emmanuel Duplaceau, Martine Etcheverry, Jacques Elissetche, Patricia Arangois sont installés immédiatement et prennent rang dans l'ordre de la liste à savoir :

1^{er} adjoint : Pascale Urruty Etchegoin

2^{ème} adjoint : Emmanuel Duplaceau

3^{ème} adjoint : Martine Etcheverry

4^{me} adjoint : Jacques Elissetche

5^{ème} adjoint : Patricia Arangois

Comme le prévoit la loi : distribution à chaque conseiller municipal et lecture par Monsieur le Maire de la charte de l'élu local.

4. Indemnités des élus et majorations éventuelles

- Mise au vote par Monsieur le Maire du versement des indemnités de fonction au Maire, adjoints au Maire et Conseillers Municipaux ayant reçu délégation du Maire

Rappel de l'enveloppe indemnitaire maximale

Fixation des taux comme suit :

- Maire : 49 % de l'indice brut 1027
- Adjoints et Conseillers municipaux avec délégation : 16,90 % de l'indice brut 1027.

Vote : abstentions Maitena DIRIBARNE, Mattin ETCHEVERRY, Isabelle HENRY, Xabi LARRE et 15 votes pour - Adopté à la majorité

- Mise au vote par Monsieur le Maire de la majoration des indemnités de fonction considérant le statut d'ancien chef-lieu de canton de la Commune.

Vote : 3 contre de Maitena DIRIBARNE, Mattin ETCHEVERRY, Isabelle HENRY - 1 abstention de Xabi LARRE et 15 votes pour - Adopté à la majorité

5. Délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal

Présentation de 29 délégations confiées au Maire par le Conseil Municipal et prévues par le CGCT (Code Général des Collectivités Territoriales) pour une bonne administration de la Commune.

Liste des délégations dont certaines sont assorties de limites : elles sont personnelles, révocables à tout moment, soumises au contrôle de légalité, et sont communiquées à chaque séance du Conseil Municipal.

Mise au vote par Monsieur le Maire :

Abstention de Maitena Diribarne - 18 pour

Adopté à la majorité

6. Discussion autour de l'opportunité de présentation d'une charte par 2 conseillers de Donibane Erne

Lecture et discussion point par point d'une proposition inspirée de la charte de l'association Nationale des élu.e.s d'opposition.

Après débat et en conclusion, un certain nombre de points sont déjà prévus soit par la loi soit par la volonté du maire et de son équipe.

7. Questions diverses

Il est proposé d'envoyer les convocations aux Conseils Municipaux par mail

La date du prochain conseil municipal est fixée au 9 juin 2020 à 19h15

Demande de la liste des commissions par Mattin Etcheverry – Monsieur le Maire fait lecture de la liste envisagée, celle-ci sera envoyée par mail

Question sur les masques et leur distribution.

Secrétaire de Séance Pascale Urruty Etchegoin